

## Le projet d'arasement des barrages de Vezins et de la Roche qui Boit : un dérapage spectaculaire de l'écologie vers l'écologie sectaire aveuglément « auto-centré ».

### **Le barrage de Vezins depuis 77 ans fournit de l'électricité pour 15000 habitants.**

Le barrage de Vezins fournit de l'électricité dans des conditions d'exploitation si satisfaisantes qu'EDF a demandé le renouvellement de la concession pour plusieurs décennies.

**Le barrage de Vezins, grâce à son lac artificiel a permis de créer une base de loisirs (CA annuel : 650 000 euros, 25 salariés) et des activités induites importantes pour l'économie et l'emploi dans sa région.**



**Le barrage de Vezins avec son lac de retenue fait le bonheur des pêcheurs de poisson blanc.**

Pourtant, la destruction du barrage a été décidée (annonce de Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, 13 novembre 2009, Lisieux) au motif annoncé que le barrage

-fait obstacle à la montaison et dévalaison des poissons migrateurs...**ce qui est vrai**

-qu' « *il présente une impossibilité d'aménagement* » pour la faciliter...**ce qui est beaucoup moins vrai**. En vérité, le projet proposé par le Conseil Général prévoyant la création d'une rivière artificielle d'un km de long permettant aux saumons de contourner le barrage et de gravir en douceur les 36 mètres de dénivellation a été disqualifié avant même d'être étudié.

**Il faut voir dans cette décision aberrante un « deal » entre le gouvernement et les associations écologiques nationales conclu à l'occasion du Grenelle de l'environnement.**

Le gouvernement n'entendant rien céder sur la question cruciale de l'énergie nucléaire a décidé en contrepartie de donner malgré tout aux associations écologiques quelques gages de la bonne volonté écologique du gouvernement et permettre à celles-ci d'affirmer auprès de leurs adhérents la qualité de leurs actions revendicatives et leur pugnacité dans les négociations.

**Le barrage de Vezins est victime de ce « deal », il est « otage » d'un arrangement politique parisien.**

BA a déjà affirmé que la décision était humainement aberrante (les droits des salmonidés priment les droits de l'humanité, les droits de pêcheurs celui des salariés) et économiquement désastreuse (destruction de richesse et coût important de la destruction, entre 4 et 20 millions d'euros). **BA affirme en plus que cette décision est un scandale écologique que les associations écologiques défendent alors qu'elles devraient la combattre.**

Comment en effet peuvent-elles justifier à Vezins la destruction d'une centrale qui produit de **l'énergie propre et renouvelable** lorsque le développement des énergies renouvelables constitue l'un des points de programme majeur des associations écologiques ?

Comment engager pour la défense des **saumons de la Sélune** un combat sans merci (puisque même les hommes en tant qu'habitants, résidents ou salariés y sont sacrifiés) alors que les **saumons de la Sée** ont été tout récemment sacrifiés dans le silence (donc le consentement) des associations écologiques (tout particulièrement Manche Nature) puisque l'ouverture en 2009 d'un méga centre d'enfouissement des ordures à 100 mètres à peine de la Sée, une des toutes premières rivières à saumons de France, n'a déclenché aucune réaction ?

Ces contradictions sont spectaculaires pour le public.

Mais elles ne le sont pas pour les associations écologiques (du moins pour les plus puissantes et les plus actives puisqu'elles se sont érigées en chapelles, en églises) qui prétendent dire elle-même ce qui est écologique et ce qui ne l'est pas (c'est leur évangile) et imposer leur credo (lui-même constamment et opportunément réadapté en fonction des nécessités prioritaires de développement de leur église).

Bref, on ne peut que déplorer la dérive de nombreuses associations écologiques vers une forme de sectarisme et un écologisme si extrémiste qu'il devient un antihumanisme.

Le sujet du barrage de Vezins évoque jusqu'à la caricature ces dérives écologistes.

**Heureusement tous les élus locaux sont à juste titre résolument hostiles à la décision de destruction. Ils sont fédérés dans la lutte par leurs deux grands élus : Le Sénateur Jean Bizet et le Député maire d'Avranches Guenhaël Huet.** Il est raisonnable d'espérer que le gouvernement va finir par réaliser que le « deal » politique qui à l'époque pouvait apparaître comme de bonne politique fait plus de mal politique que de bien. L'avenir du barrage n'est donc peut-être pas aussi sombre que cela.